



## ***SAINTE-LUCIE ANNONCE UN PLAN DE RÉOUVERTURE DU SECTEUR DU TOURISME LE 4 JUIN 2020***

*La destination annonce sa démarche progressive, les protocoles prévus et la certification COVID-19 pour les hôtels*

***CASTRIES, SAINTE-LUCIE (18 mai 2020)*** - *Le gouvernement de Sainte-Lucie a annoncé une démarche progressive de réouverture du secteur touristique de l'île de manière responsable, à partir du 4 juin 2020.*

*La stratégie, qui a été dévoilée par le ministre du tourisme Dominic Fedee, protège les ressortissants et les visiteurs contre la menace de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) par le biais de tests préalables, d'un dépistage et d'un suivi quotidiens du personnel et des visiteurs, d'une désinfection à différents points du voyage et de nouveaux protocoles de distanciation physique.*

*La première phase de la réouverture comprend l'accueil des vols internationaux à l'aéroport international de Hewanorra (UVF) en provenance des États-Unis uniquement. Il est conseillé aux voyageurs de vérifier les horaires et les règles des vols auprès des compagnies aériennes avant de réserver. En prévision de ces premiers visiteurs, quelque 1 500 chambres d'hôtel à Sainte-Lucie sont en cours de préparation pour ouvrir début juin, en attendant l'achèvement d'un nouveau processus de certification COVID-19.*

*Afin de protéger les résidents et d'atténuer la propagation du nouveau coronavirus, Sainte-Lucie a fermé ses frontières aux marchés internationaux le 23 mars 2020. Depuis lors, l'île a suivi les protocoles de sécurité recommandés par l'Organisation mondiale de la santé et l'Agence de santé publique des Caraïbes, a collaboré avec le ministère local de la santé et du bien-être, a observé les mesures de protection et directives mises en place et a créé un groupe de travail COVID-19 pour planifier une réouverture responsable. À ce jour, Sainte-Lucie a enregistré 18 cas de COVID-19, et tous les individus se sont complètement rétablis. Aucun cas actif ne fait actuellement l'objet d'une enquête.*

*Le ministre Fedee a déclaré que l'approche progressive de la réouverture, qui se poursuit jusqu'au 31 juillet 2020, est le résultat de consultations nationales du groupe de travail COVID-19 avec les parties prenantes de l'industrie sur l'île.*

*Les nouvelles procédures vont du processus de réservation d'hôtel à l'arrivée à l'aéroport et jusqu'à l'expérience hôtelière à Sainte-Lucie. Les protocoles prévoient notamment :*

- Les visiteurs sont tenus de présenter un test COVID-19 négatif effectué dans les 24 à 48 heures suivant le voyage lors de l'enregistrement.*
- À leur arrivée à Sainte-Lucie, tous les voyageurs doivent continuer à porter un masque facial et à s'éloigner physiquement.*
- Les voyageurs seront soumis à un contrôle et à une vérification de la température par les autorités sanitaires portuaires.*
- Des protocoles sont en cours d'élaboration pour les taxis, afin de prendre des mesures de sécurité et de séparer le chauffeur des clients, à titre de mesure de sécurité supplémentaire.*
- Les protocoles de santé et de sécurité seront renforcés par l'utilisation d'une signalisation comprenant des codes QR qui amènent les voyageurs à une page d'accueil pour plus d'informations.*

*Afin de s'assurer que Sainte-Lucie reste une destination sûre et responsable, le gouvernement est en train d'élaborer un certificat COVID-19 pour les hôtels. Les hôtels doivent répondre à une douzaine de critères spécifiques ou plus en matière de désinfection, d'éloignement social et autres protocoles COVID-19 avant d'être autorisés à ouvrir leurs portes aux clients. Ces mesures permettront de renforcer la protection des visiteurs, du personnel et des ressortissants de Sainte-Lucie.*

*Dans la première phase, les excursions et activités traditionnelles qui font la réputation de Sainte-Lucie seront disponibles de manière limitée. Les hôtels et les prestataires de services de voyage travailleront directement avec les visiteurs pour organiser des expériences sûres.*

*"Nos nouveaux protocoles ont été élaborés avec soin et renforceront la confiance des voyageurs et de nos citoyens", a déclaré l'honorable Dominic Fedee. Il a ajouté : "Le gouvernement de Sainte-Lucie reste déterminé à protéger à la fois les vies et les moyens de subsistance alors qu'il relance son économie".*

*La deuxième phase de la nouvelle démarche responsable de l'île en matière de tourisme débutera le 1er août 2020, les détails seront dévoilés dans les semaines à venir.*

*Pour plus d'informations sur la réponse de Sainte-Lucie au COVID-19, voir [www.stlucia.org/covid-19](http://www.stlucia.org/covid-19).*

*Pour consulter le message personnel du ministre Fedee à la communauté des voyageurs, [click here](#)*